



Plan d'Action Annuel 2007 « Projet de Développement Local d'Appui aux Communes de l'Alibori »

Entre L'Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori (APIDA)

Et le Programme des Nations Unies pour le Développement

Description sommaire

Le Projet de Développement Local et d'appui aux Communes de l'Alibori (ADECOM) a pour objectif global de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations du département de l'Alibori et de favoriser l'ancrage du processus de décentralisation au niveau local.

A travers la structuration d'une intercommunalité pérenne et la mise en place d'un cadre de concertation entre élus et populations, ce projet permet aux communes de l'Alibori d'améliorer l'accessibilité et la qualité des services publics locaux aux populations. Il contribue ainsi à l'atteinte des effets clés retenus dans le CPAP 2004-2008 notamment ceux visant la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la gestion des communes béninoises.

Les grandes activités inscrites dans le Plan de travail Annuel 2007 sous le cofinancement du PNUD, de l'Association pour le Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori (APIDA) et du Conseil Régional de Picardie se présentent comme suit :

- Appuyer la maîtrise d'ouvrage communale
- Mettre en œuvre la « démarche de territoire »
- Accompagner l'opérationnalisation du service intercommunal d'appui conseil
- Appuyer l'élaboration des budgets communaux
- Elaborer les diagnostics institutionnel, financier et économique des communes et préparer les plans de redressement;
- Mettre à la disposition de la structure intercommunale un fonds de développement local et un fonds intercommunal d'appui-conseil pour le renforcement des capacités communales ou réaliser des études
- Mettre en place un système de suivi évaluation et capitalisation ;

PAGE DE SIGNATURE

Pays : République du Bénin

Effets/produits attendus et indicateurs

Effets/Produits	Indicateurs
Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Assistance	au Développement du Bénin (UNDAF 2004-2008)
Bases de l'économie renforcées à travers une meilleure gouvernance	Capacité de planification et de gestion renforcée au niveau local
Document de Programme	de Pays pour le Bénin (CPD)
- Implication effective des collectivités locales et de la société civile, en particulier des groupes de femmes dans la planification et la gestion locale, y compris la fourniture des services sociaux de base.	- Un cadre légal existe pour la fourniture des services publics par les collectivités locales
	- La fourniture et la maintenance des services productifs et sociaux aux groupes vulnérables, notamment aux femmes sont assurées ;
Plan d'Action du Pro	gramme Pays (CPAP)
La gestion des Communes est améliorée Les ressources financières des communes sont accrues La fourniture de services communaux est améliorée	 Les ressources propres des communes sont accrues de 15% Le volume des ressources extérieures mobilisées accroît annuellement de 5% Les administrations communales sont réorganisées et dotées de manuels de procédures administratives et financières et budgétaires Le coût et le délai des prestations fournies par les administrations communales sont conformes aux normes minimales en la matière

Structure de mise en œuvre : APIDA

Période du programme : 2006 -2008

Composante du Programme : Programme Pauvreté Titre du projet : Projet d'Appui aux Communes de l'Alibori

Numéro du Projet :

00048189

Durée.

12 mois

MILRUMMUNAUTE

Modalité de gestion

NEX

Budget PNUD:

500 000 USD

Ressources allouées :

Etat : Communes : 101.500 USD 101.400 USD

Région Picardie :

418.600 USD

Au nom de l'APIDA

Signature:

Nom: Sabidaré D. SAB

Titre : President de l'APIDE

Date: 06/9/8004

Au nom du PNUD

Signature:

Nom: Edith Gasana

Titre: Représentant Résident.

Date 10/09/2007

3

ANALYSE DE LA SITUATION

Le Projet de Développement Local et d'appui aux communes de l'Alibori (PDL-ADECOM) co-financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Conseil Régional de Picardie (CRP), le l'Etat béninois et l'Association pour la Promotion de l'Intercommunalité dans le Département de l'Alibori (APIDA) a démarré effectivement ses activités le 11 septembre 2006; il a donc connu un seul trimestre d'exécution en 2006 qui a permis essentiellement :

- d'installer et de rendre fonctionnel le Service Intercommunal d'Appui conseil aux Communes
- de prendre contact avec les Communes de la zone d'intervention du projet, la Préfecture, les Services déconcentrés de l'Etat et les partenaires intervenant dans le Département.
- d'appuyer les Communes pour la préparation de leurs budgets de l'année 2007.

Le lancement officiel du projet initialement prévu pour le mois de décembre 2006 n'a été effecfif que le 29 janvier 2007 pour des raisons d'harmonisation des calendriers des différents acteurs. L'année 2007 permettra à l'équipe de conduire les principales activités ci-après :

- Mettre en œuvre la « démarche de territoire »
- Appuyer la maîtrise d'ouvrage communale
- Accompagner l'opérationnalisation du service intercommunal d'appui conseil
- Appuyer l'élaboration des budgets communaux
- Elaborer les diagnostics institutionnel, financier et économique des communes et préparer les plans de redressement ;
- Mettre à la disposition de la structure intercommunale un fonds de développement local (FDL) et un fonds intercommunal d'appui-conseil (FIAC) pour le renforcement des capacités communales ou réaliser des études
- Mettre en place un système de suivi évaluation et capitalisation ;

STRATEGIE

La stratégie pour l'année 2007 sera de rendre opérationnel le cadre institutionnel du Projet, d'assurer une responsabilisation accrue de l'APIDA et de mettre en oeuvre les démarches et outils d'accompagnement des communes tels que prévus dans le Document de projet.

A cet effet, les dispositions seront prises pour mobiliser à bonne date les contributions des partenaires qui financent le Projet de sorte à assurer la mise en œuvre harmonieuse des activités planifiées et rendre opérationnels le FDL et le FIAC.

De même, les Animateurs de territoire (ADT) seront déployés dans les Communes pour la mise en place d'un dispositif d'animation de la vie locale devant permettre de maintenir un dialogue permanent entre les populations et les élus locaux.

ARRANGEMENT DE GESTION

Le Projet sera mis en œuvre sous la modalité de l'exécution nationale. Ainsi, des avances trimestrielles seront accordées à l'APIDA en vue du financement des activités opérationnelles et du fonctionnement du Projet. Les dépenses qui le requièrent feront l'objet de paiements directs.

4

S'agissant spécifiquement des ressources du Fonds de Développement Local, le circuit du Trésor sera utilisé. Ainsi, la contribution du PNUD sera versée dans un compte spécifique ouvert à cet effet dans les livres du Trésor.

Le Comité d'Orientation du Projet se réunira pour approuver le plan de travail annuel du projet. En son sein, le PNUD, le CRP, la Direction Générale de l'Administration Territoriale et l'APIDA constitueront le Groupe Exécutif du Projet. Ce groupe assumera les rôles de bénéficiaire principal (pour s'assurer que les activités du Projet profitent effectivement aux bénéficiaires identifiés au démarrage), de fournisseur principal (pour fournir des orientations relatives aux aspects techniques de mise en œuvre du Projet et s'assurer de l'atteinte effective des objectifs de départ) et de conseil (pour accompagner le gestionnaire du Projet dans les décisions de gestion).

Le Secrétaire Permanent de l'APIDA assurera le rôle de Gestionnaire du projet et l'APIDA, celui de partenaire de mise en œuvre

Le rôle d'"assurance du projet" sera assuré par le Chargé de Programme du PNUD qui est en charge du suivi du Projet. Il effectuera un suivi rapproché du Projet pour le compte du Comité des effets et du Groupe Exécutif du Projet.

SUIVI-EVALUATION

Le projet dispose d'un dispositif de suivi-évaluation qui sera rendu opérationnel au cours de l'année avec notamment la définition d'une situation de référence par rapport aux indicateurs retenus et l'implantation d'un dispositif de collecte de données. A cet effet, des fiches de collecte de données pour le suivi-évaluation du projet seront élaborées et mises en place au niveau des communes et des ADT pour alimenter la base de données. De même, les prestations attendues de chaque cadre du SIAC ainsi que des indicateurs d'utilisation et d'utilité des prestations seront définies.

Un suivi rapproché du projet sera effectué par les services nationaux compétents

CADRE DE RESULTATS ET DE RESSOURCES

Cour sus	10 100,00	16 000,00	3 100,00	40 200,00	18 100,00	8 500,00	9 300,000	4 900,00	1 000,00	2 000,00	14 100,00		00'000 9	4 000,00	4 000,00
Budget Prévisionnel Description	Formation des ADT	Frais de gestion MCL et /ou complément salaires ADT	Contractualisation APIDA-MCL	Salaires et charges ADT	Fonctionnement et déplacement ADT	Déplacements locaux	Personnel d'appui	Frais administratifs locaux	Audit du programme	Divers et imprévus	Assemblées de territoire, formations et réunions		Formation des animateurs villageois	Contrats avec les radiodiffusion	Frais d'élaboration et de diffusion d'émissions télévisées
Sources de fonds	CRP/CIDR	CRP/CIDR	CRP/CIDR	—	T	CRP/CIDR	CRP/CIDR	CRP/CIDR	CRP/CIDR	CRP/CIDR	CRP/CIDR	CRP/CIDR	CRP/CIDR	CRP/CIDR	CRP/CIDR
S P	- ⊩			ETAT	L ETAT							CRF	CRF	CRF	CR
Partenaires responsables	APIDA/CIDR/PNUD/MCL	APIDA/CIDR/PNUD/MCL	APIDA/CIDR/PNUD/MCL	APIDA/CIDR/PNUD/MCL	APIDA/CIDR/PNUD/MCL	APIDA/CIDR/PNUD/MCL	APIDA/CIDR/PNUD/MCL	APIDA/CIDR/PNUD/MCL	APIDA/CIDR/PNUD/MCL	APIDA/CIDR/PNUD/MCL	APIDA/CIDR/PNUD/MCL	APIDA/CIDR/MCL	APIDA/CIDR/MCL	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD
Détail or co															
ACTIVITE			A1.1 : Recruter et former les animateurs de territoire					A1.2 : Coordonner les activités des ADT sur l'ensemble du	Département		A1.3 : Mettre en place le dispositif « démarche de territoire » :	A1.4 : Appuyer la négociation des "Chartes de Territoire" en adéquation avec les PDC	A1.5 : Animer le dispositif "démarche de territoire"	A1.6 : Appuyer la mise en	convocation des municipalités vers leurs habitants
INDICATEUR								les PAI 2008 sont	elabores en partenariat avec les acteurs locaux	associatifs et communautaires	dispositif de démarche de territoire				
RESULTAT								R1: Les élus locaux établissent un	 8		rs de	id vie locale	,	114,000	





	200 000'00	300 000,00	28 000,00	83 000,00	8 500,00	8 500,00	1 600,00	00'000 9	6 100,00	25 000,00	28 500,00	7 700,00	2 000,00	3 100,00	3 100,00		8 500,00	8 500,00	1 600,00	10 100,00	20 100,00	10 100,00	10 100,00
	Contribution au FDL	Contribution au FDL	Contribution au FDL	Contribution au FDL	Contribution au salaire EMOT	Contribution au salaire EMOT	Frais de mission EMOT	Contribution du CRP à l'équipement des services techniques communaux	Contribution du PNUD à l'équipement des services techniques communaux	Salaires du personnel administratif	Salaires du personnel administratif	Frais de mission personnel administratif	Salaires Gardiens	Formation des cadres	Formation des cadres		Contribution au salaire EFIMORES	Contribution au salaire EFIMORES	Frais de mission EFIMORES	Consultance pour la réalisation du DFIC	Consultance pour la réalisation du DFIC	Equipement des services communaux et fiscaux	Equipement des services communaux et fiscaux
Sands & B. A. A. A. A. S. Sandon in Security States and Management Security						71400	71600		72200		71400	71600			72100			71400	71600		71300		72200
CRP/CIDR	CRP/CIDR	DNND	ETAT	Communes	CRP/CIDR	PNUD	PNUD	CRP/CIDR	PNUD	CRP/CIDR	PNUD	PNUD	Communes	CRP/CIDR	PNUD		CRP/CIDR	PNUD	PNUD	CRP/CIDR	PNUD	CRP/CIDR	PNUD
SIAC/Communes	SIAC/Communes	The state of the s			SIAC/Communes		SIAC/Communes	SIAC/Communes	SIAC/Communes							DNUD	PNUD	PNUD					
A2.1 Inventorier et diagnostiquer les infrastructures et équipements communaux		A2.2 : Mettre en place un	FDL	1		A2.3 : Appuyer la maîtrise	d ouvrage communate	A2.4 : Elaborer et ajuster un olan oluri-annuel	d'entretien pour chaque ouvrage		1	A3.1 : Accompagner la	intercommunal d'appui aux	communes		A3.2 : Adapter, si nécessaire, les statuts de l'APIDA à l'évolution du contexte national et de ses fonctions d'appui aux communes	A3.3 : Accompagner les communes dans la réorganisation de leurs services	A3.4 : Appuyer l'élaboration des budgets	communaux	43.5 · Flahorer et mettre	en œuvre une politique de	mobilisation des	locales
1	Le taux d'exécution des ressources du FDL de 2007 est d'au moins 90% Toutes les administrations communales sont dotees de manuels de procédures de gestion administrative, in financière et s. budgétaire et améliorent la qualité de leurs prestations																						
		R.2 : Les	communes ont	couverture des	besoins locaux	en services publics de	qualité.			R.3 : Les	administrations	communales de l'Alibori sont	renforcées par	une mutualisation de	services d'appui							·	



	10 100,00	4 400,00	5 000,000	11 000,00		5 100,00	5 100,00	2 500,00	1 600,00	1 300,00	1 000,00	2 500,00	2 000,000	1 500,00	1 000,00	4 300,00	13 000,00	1 100,00	1 100,00	4 300,00	2 100,00	1 000,00
	Formation des Elus locaux et agents communaux	Formation des Elus locaux et agents communaux	Location siège APIDA	Frais de mission du personnel	Assurance maladie	Electricité, eau	Téléphone et Internet	Fourniture de bureau	Entretien, maintenance équipements de bureau	Consommables informatiques	Produits d'entretien	Fourniture de bureau	Entretien, maintenance équipements de bureau	Consommables informatiques	Produits d'entretien	Fonctionnement véhicule	Fonctionnement véhicule	Audit APIDA et FDL	Audit APIDA et FDL	Réunions mensuelles APIDA	Frais de mission sessions COP	Carburant sessions COP
		72100			71100							72500	73100	72800	72500		73400		74110		71600	73400
	CRP/CIDR	PNUD	ETAT	Communes		ETAT	ETAT	CRP/CIDR	CRP/CIDR	CRP/CIDR	CRP/CIDR	PNUD	PNUD	PNUD	PNUD	CRP/CIDR	PNUD	Communes	PNUD	Communes	PNUD	PNUD
APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD
4	4	4	1	1																		
A3.6. Ader les communes a remplir leur fonction d'intégration des politiques sectorielles et de l'aide au développement	A3.7 : Mettre à la disposition de la structure	intercommunale un fonds pour renforcer les capacités communales ou réaliser des études		<u> </u>		1		<u> 1</u>			<u>*</u> ***********************************	A4.1 : Doter l'APIDA en outils, moyens,	infrastructures et équipements nécessaires	à son bon foctionnement							-	
<u> </u>	1 4 5	. <u> </u>	L'APIDA	fonctionne conformément aux	textes qui la régissent						-											
	A STATE OF THE STA		R.4 : L'APIDA	assure la promotion	collective et solidaire des	communes de l'Alibori.																

a cérémonie 5 500,00	dépliant sur 100,00	3 500,00	ie du 3 100,00	DA	APIDA	3 100,000	ECOM 3 100,00			2 500,00	2 500,00	1 100,00	1 200,00	1 000,00	1 000,00	8 000,000	4 000,00	èse des 2 000,00	nthèse des 2 000,00	_
Prise en charge des participants à la cérémonie de lancement	Fournitures de bureau (confection dépliant sur format A4)	Frais de transport	Divers dans le cadre de la cérémonie du lancement	Consultance pour confection logo APIDA	Consultance pour confection logo APIDA	Réalisation dépliant sur le PDL ADECOM	Réalisation dépliant sur le PDL ADECOM			Consultants	Consultants	Frais de mission Consultants	Frais de mission Consultants	Location de véhicule	Location de véhicule	Frais de mission enquêteurs	Frais de mission enquêteurs	Consultance pour traitement et synthèse des données	Consultance pour traitement et synthèse des données	
71600 c	72500 F	73400			71300 (74200				71300		71600		73400		71600		71300	
PNUD	PNUD	PNUD		CRP/CIDR	PNUD	CRP/CIDR	PNUD			CRP/CIDR	PNUD	CRP/CIDR	PNUD	CRP/CIDR	PNUD	CRP/CIDR	PNUD	CRP/CIDR	PNUD	
APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNI ID	APIDA/CIDR/PNUD	CHING/ACIOV	A DINA/SOLDA/SOLD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD	
y to the		A4.2 : Définir la politique et	les moyens de	représentation extérieure				A4.3: Renforcer la capacité de la structure intercommunale à influencer les politiques sectorielles	A4.4: Créer des partenariats politiques et techniques avec des collectivités du Nord et leurs réseaux d'acteurs professionnels							A5.1 : Réaliser un	diagnostic du tissu économique local			
									Les taxes locales sont harmonisées	Les taxes locales	sont harmonisées									
				-						R.5 : Une	politique de	l'économie	locale est définie	œuvre.						





7 000,000	4 000,00		00'000 6	00'000 9		3 000,000		8 500,00	8 500,00
Séminaire atelier	74500 Séminaire atelier		Consultance pour accompagner la diversification de la production	Consultance pour accompagner la diversification de la production		Consultance pour accompagner la recherche des partenaires techniques et financiers pour la promotion du DEL		Contribution au salaire ESECC	Contribution au salaire ESECC
	74500			71300		71300			71400
CRP/CIDR	ONNO		CRP/CIDR	PNUD		PNUD		CRP/CIDR	PNUD
APIDA/CIDR/PNUD	APIDA/CIDR/PNUD							CIDR, SIAC	CIDR, SIAC
A5.2: Organiser un atelier départemental de réflexion	sur la promotton du développement économique locai	A5.3 : Mettre en œuvre les recommandations de l'atelier départemental	A5.4 : Accompagner les dynamiques de	diversification de la production	A5.5 : Promouvoir la création d'un outil financier spécifique à la promotion du développement économique local	A5.6: Rechercher les partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre de la politique d'APIDA en matière de promotion du DEL	A5.7 : Animer la réflexion sur l'harmonisation des taxes locales	A6.1 : Mettre en place un système de suivi- évaluation et capitalisation	A6.2: Mettre en place une base de donnée au niveau de chaque commune et au niveau intercommunal
						Les taxes locales sont harmonisées		Le Système de suivi-évaluation du Projet est opérationnel	
								R.6: Les expériences de gestion communale sont	capitalisees et partagées avec d'autres communes.



	A6.3 · Partager les expériences des communes de l'Alibori avec d'autres collectivités.					
	locales du Sud		PNUD	71600 Fr	71600 Frais de mission ESECC	1 600,00
	Administration	PNUD	PNUD	Ē	Frais de Communication (1%)	4 000,00
	TOTAL MANAGEMENT OF THE CONTRACT OF THE CONTRA	DNA	PNUD	L.	Frais de Gestion (4%)	16 000,00
						500 000,00
	PNUD					418 600,00
	CRP/CIDR		And the second s			101 500,00
TOTAL	ETAT					101 400.00
	COMMUNES					1 121 500 00
	TOTAL GENERAL BUDGET 2007					121 300,00

 \leq